

DÉLIBÉRATION

Conseil d'administration

Séance du 15 décembre 2021

Délibération
n°248-2021
Point 4.5.1

Point 4.5.1 de l'ordre du jour

Tarifs de billetterie de La Pokop – Salle de spectacle Paul Collomp

EXPOSE DES MOTIFS :

En vue de l'ouverture prochaine de *La Pokop – Salle de spectacle Paul Collomp* (inauguration fin janvier 2022), le Crous et l'Université de Strasbourg proposent d'appliquer les tarifs de billetterie suivants pour l'ensemble de la programmation culturelle et artistique 2022, à l'exception de productions étudiantes en entrées libres :

Étudiant	2,00 €
Tarif plein	8,00 €
Tarif réduit <i>(Scolaire, moins de 18 ans, chômeur, minima sociaux, intermittent du spectacle, personnels Universités et Crous)</i>	4,00 €

Transmis pour information.

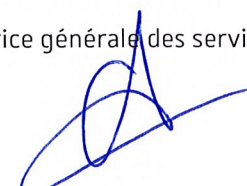
Destinataires :

- Madame la Rectrice déléguée pour l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation
- Direction générale des services
- Direction des finances
- Agence comptable

La présente délibération du Conseil d'administration et ses éventuelles annexes sont publiées sur le site internet de l'Université de Strasbourg.

Fait à Strasbourg, le 21 décembre 2021

La Directrice générale des services



Valérie GIBERT